



Le compositeur Johann Nepomuk Hummel.

## Incontournable à la trompette, le concerto de Hummel a été redécouvert il y a 50 ans

La vie des œuvres musicales connaît parfois des éclipses. Ainsi toutes les compositions de Vivaldi avaient disparu. Idem pour le fameux Concerto pour trompette de Hummel, qui a été «relancé» il y a tout juste 50 ans. Récit.

JEAN-RAPHAËL FONTANNAZ

**QUEL TROMPETTISTE** actuel pourrait imaginer que le célèbre «Concerto de Hummel» n'a réintégré le répertoire que depuis 50 ans. En effet, composée il y a exactement 205 ans, la partition était tombée dans l'oubli. Elle ne fut retrouvée qu'au milieu des années 1950, remise en partition en 1958 par le musicologue Peter Willemoës et recréée en 1958 par le trompettiste Armando Ghitalla (1<sup>er</sup> juin 1925–14 juin 2001).

Ce trompette solo du Boston Symphony Orchestra, où il avait pris la succession du prestigieux Roger Voisin, l'avait rejoué dans la tonalité d'origine (un mi naturel très éclatant) à la trompette en ut. Actuellement, il est presque toujours joué en mi bémol, car la gamme de mi est trop difficile avec les trompettes modernes en ut, en si bémol ou en mi bémol.

### Écrit à 25 ans

La pièce porte indiscutablement l'empreinte de l'influence mozartienne. Ainsi, le tutti initial évoque nettement la symphonie «Haffner» de Mozart. Elle fait aujourd'hui partie des concertos

«classiques» pour trompette. Elle avait disparu des répertoires assez rapidement après le décès de son compositeur, Johann Nepomuk Hummel (né à Presbourg – l'actuelle Bratislava, en Slovaquie – le 14 novembre 1778 et mort à Weimar le 17 octobre 1837).

Le concerto pour trompette de Hummel a été composé en 1803, à la demande du trompettiste le plus célèbre de l'époque, Anton Weidinger (1767–1852). Celui-là même qui, quelques années auparavant, avait convaincu Haydn de l'intérêt de son instrument et obtenu du vieux maître son concerto pour trompette en 1796. Hummel était en revanche une figure montante de la scène musicale puisqu'il n'avait que 25 ans lorsqu'il écrivit cette pièce qui reste la plus connue de son catalogue.

### Création le 1<sup>er</sup> janvier 1804

L'argument invoqué par Anton Weidinger tenait aux améliorations qu'il avait apporté à son instrument de prédilection. Il avait en effet réalisé une trompette «à clés» qu'il appelait «trompette

organisée» («organisierte Trompete») et en était devenu un virtuose. Avantage par rapport aux instruments précédemment en usage, cette trompette donnait toute la gamme chromatique avec un système de clés semblable à celui du saxophone actuel.

Il faut se rappeler que la trompette naturelle utilisée à l'époque ne donnait que les notes de l'accord parfait. Par ailleurs, l'art du «clarino», qui consistait à jouer dans l'extrême aigu pour avoir une gamme complète, s'était perdu et avait disparu depuis le début du 18<sup>e</sup> siècle.

Il est vraisemblable que Weidinger, cherchant un autre concerto pour son instrument, a été orienté vers Hummel par Haydn qui avait recommandé le jeune Johann Nepomuk au prince Esterhazy pour lui succéder comme Kappelmeister à Eisenstadt. Le concerto fut créé le 1<sup>er</sup> janvier 1804 à la cour du prince Esterhazy par Weidinger lui-même. Le soliste en avait remanié la partition pour mieux l'adapter aux possibilités de son instrument. ■

### Imposé du Swiss Open connu

La 19<sup>e</sup> édition du Yamaha Swiss Open est prévue le samedi 27 septembre au KKL de Lucerne. Les brass bands intéressés peuvent s'inscrire jusqu'au 15 mars prochain. Selon la formule en vigueur depuis quelques années, les ensembles en lice joueront une pièce libre à choisir dans une liste proposée par les organisateurs ainsi qu'une marche signée par un compositeur suisse. Les participants interpréteront aussi un morceau imposé, «Les Alpes, musique symphonique pour brass band», apparemment une nouvelle composition due à la plume de Maurice Hamers.

### Présidence de société: des jeunes montrent l'exemple



Qui a dit que les jeunes ne s'investissent plus dans les comités et qu'ils ne prennent plus de responsabilités dans leurs sociétés? En tout cas pas les sociétés de musique fribourgeoises de l'Elite de Cressier, de la Lyre de Misery-Courtion et de l'Avenir

de Courtepin-Barberêche! En effet, grâce à ces trois sociétés, qui ont successivement renouvelé leur comité de janvier 2005 au 28 septembre 2007, le district du Lac peut se targuer d'avoir trois jeunes présidents de moins de 30 ans sur les sept sociétés du Giron!

■ Vingt-neuf ans, vingt-huit ans, vingt-cinq ans: Jérôme Schmid de Courtepin, Christophe Savoy de Cressier et Raoul Berset de Misery-Courtion (de gauche à droite), dont l'entente est au beau fixe, espèrent ainsi donner à d'autres jeunes l'envie de s'investir pour leur société, ne serait-ce que pour rendre la monnaie aux anciens qui ont œuvré des années au sein de leur comité respectif, dans le seul but d'avoir des sociétés en pleine forme, saines et désireuses d'aller de l'avant.

### Pas de Cantonale pour les jeunes fribourgeois

Aucune société ne s'est encore annoncée pour organiser la prochaine Fête fribourgeoise des musiques de jeunes. Lors de l'assemblée générale des délégués de l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens (AFJM), à Vuisternens-devant-Romont, la présidente Sylvie Ayer a lancé en vain un appel aux 68 sociétés présentes (sur 84). Mais aucune ne s'est portée candidate, ni pour 2009, ni même pour 2010 ou 2011. Normalement, l'événement devrait avoir lieu tous les trois ans. La dernière Fête cantonale avait déjà dû être reportée d'une année. Finalement organisé en juin 2007 à Vuisternens-devant-Romont, l'événement avait pourtant généré un bénéfice de plus de 78 000 francs. En revanche, les rencontres >